



Barreau de
Montréal

2023-2024

Rapport annuel

Connecté



Sommaire

4

Le barreau

- 4 Mission, vision, valeurs et plan stratégique
- 8 Conseil et comités du Conseil
- 15 En chiffres
- 16 Rapport du bâtonnier
- 19 Rapport de la directrice générale
- 23 Soutien à la communauté juridique
- 24 Équipe

26

La profession

- 28 Comités
- 50 Activités et services

58

Le public

- 60 Activités et initiatives
- 66 Concours
- 68 Services

70

Prix et distinctions

Afin de faciliter la lecture du présent rapport, le masculin est employé comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.



Mission

Veiller à la protection du public tout en soutenant les membres de la section dans l'exercice de la profession.

Vision

Être un leader incontournable pour protéger le public, promouvoir l'accès à la justice, outiller les avocats et avocates de Montréal et alimenter la réflexion de la société sur les divers enjeux juridiques.

Valeurs

Leadership

Le Barreau de Montréal exerce un leadership rassembleur au sein de la société et des milieux professionnels, sociocommunautaires et d'affaires.

Diversité

Le Barreau de Montréal tire sa force de la diversité de ses membres - tant personnelle que professionnelle - et en assure la promotion.

Excellence

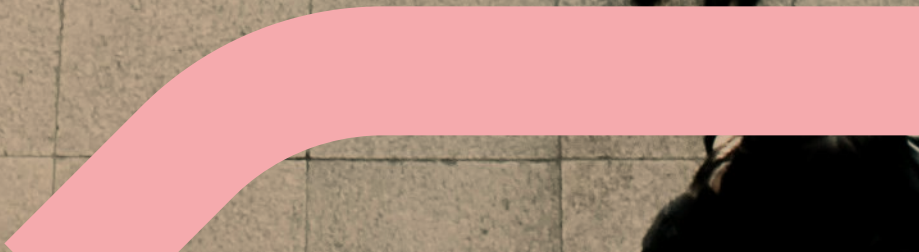
Le Barreau de Montréal maintient des normes d'excellence dans toutes ses actions.

175 ans d'histoire et d'expertise

Près de 17 000 avocats

Le Barreau de Montréal est l'un des plus grands barreaux du monde et le deuxième barreau francophone en importance.

Il fait figure de proue dans la recherche de l'excellence en matière d'éthique, de diversité et de compétence.



Plan stratégique 2022-2025

Recentrer la mission de protection du public au cœur de toutes les activités et mieux la communiquer.

Développer et adopter des positions publiques dans un esprit de protection du public.

Investir dans les ressources humaines afin de demeurer un employeur attractif.

Améliorer la gouvernance.



Assis - de gauche à droite :

M^e David Ettedgui, bâtonnier, M^e Alice Popovici, trésorière, M^e Mathieu Jacques, secrétaire, et M^e Pascale Vigneau, conseillère.

Debout - de gauche à droite :

M^e Félix Rhéaume, conseiller, M^e Tamara Davis, directrice générale, M^e Harry Dikranian, conseiller, M^e Caroline Larouche, première conseillère, M^e Vanessa O'Connell-Chrétien, conseillère, M^e Véronique Collard, conseillère, et M^e Gabrielle O'Reilly Patry, représentante du Jeune Barreau de Montréal.

Absents de la photo :

M^e Valérie Assouline, conseillère, M^e Jonathan Pierre Étienne, conseiller, et M^e Stéphanie Lisa Roberts, conseillère.

Gouvernance

Le comité de gouvernance veille à accompagner et à conseiller le Conseil d'administration, de même que la permanence du Barreau de Montréal. Pour ce faire, il propose des recommandations en vue de l'adoption et de l'application d'un ensemble de processus de gouvernance qui respectent les obligations légales et reflètent les meilleures pratiques et tendances actuelles en matière de saine gouvernance dans les organismes comparables, et ce, dans le respect des principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité et de transparence.;

Dans cette optique, le comité a travaillé cette année à :

- Faire les suivis en lien avec l'audit de gouvernance;
- Développer une politique de gouvernance;
- Proposer des modifications au règlement général;
- Appliquer la matrice de compétence et faire des recommandations en vue des élections;
- Proposer certaines formations aux membres du Conseil, plus particulièrement à ceux qui en sont à leur premier mandat;

Recommander les mandats du comité pour la prochaine année afin d'atteindre certains objectifs stratégiques de l'organisation.

Présidente: M^e **Caroline Larouche**

Positionnement

Le comité de positionnement se réunit au besoin et propose des recommandations en vue de l'adoption de positions publiques sur des dossiers affectant la protection du public, les membres, l'administration et l'accès à la justice de la section.

Président : M^e **David Ettegui**

Finances et audit

Le comité finances et audit veille à la surveillance et à la gestion des finances, du contrôle et de la gestion des risques et des activités d'audit externe. Dans cette optique, il a travaillé cette année à :

- Recommander la liste des signataires du Barreau de Montréal;
- Examiner les états financiers annuels et mensuels du Barreau de Montréal, en discuter avec la direction et l'auditeur indépendant au besoin, et faire les recommandations appropriées au Conseil;
- Proposer de nouvelles tarifications pour les services au Salon des avocats;
- Évaluer les besoins en informatique de l'organisation et faire des propositions en lien avec des nouveaux services afin d'accompagner l'organisation à mieux définir ses priorités et ses options sur le marché;
- Examiner le contrat de service du gestionnaire de la comptabilité du Barreau de Montréal et proposer un nouveau fournisseur et une nouvelle approche.

Présidente: M^e **Alice Popovici**



Ressources humaines

Le comité des ressources humaines collabore avec le Conseil en le guidant quant à la mise en place et l'application par la direction générale de certaines politiques en ressources humaines, applicables à l'ensemble des employés. Il accompagne également le Conseil en lien avec l'évaluation, la rémunération et la planification de la relève de la direction générale et des postes de direction. Dans cette optique, il a travaillé cette année à :

- Déterminer le processus en lien avec la révision de la rémunération de la direction générale;
- Finaliser une politique de télétravail pour les employés du Barreau de Montréal;
- Réviser le premier Manuel des employés;
- Débuter la révision de la politique sur le harcèlement.

Présidente: M^e **Vanessa O'Connell-Chrétien**



Le Barreau de Montréal en chiffres

Près de

25 comités

75 réunions

505 bénévoles

12 activités de formation

20 h 45 de formation

1 400 participants

16 957 membres

9 387 (55 %) avocates

7 570 (45 %) avocats

6 422 (37,87%) avocat(e)s admis depuis 2014

754 avocats assermentés

25 cérémonies d'assermentation

*Statistiques en date du 31 mars 2024

Rapport du bâtonnier de Montréal



Chers membres du Barreau de Montréal,

C'est avec une profonde gratitude que je prends la plume afin de dresser un bilan du dernier exercice, que j'ai eu l'honneur de piloter à titre de bâtonnier. L'année qui vient de s'écouler a été une période riche en défis, en réalisations et en moments inoubliables. Ce fut un réel privilège de travailler aux côtés de professionnels si dévoués et engagés.

Mon mandat a été guidé par le thème « Connecté ». Au début de mon bâtonnat, j'avais promis qu'à la fin de celui-ci nous serions en mesure de constater que la communauté juridique montréalaise est encore plus unie. Je pense pouvoir affirmer humblement qu'il s'agit d'une mission accomplie! Je quitte avec la ferme conviction que nous sommes mieux connectés les uns aux autres, à la clientèle que nous desservons, à notre ville et, surtout, à notre histoire et à notre mission.

Au cours des derniers mois, une foule d'initiatives ont été déployées afin de répondre à cet objectif. Permettez-moi de vous en énumérer quelques-unes:

Connecté à notre mission, la protection du public

Notre engagement envers la protection du public a notamment été marqué par le lancement d'une campagne pour lutter contre la pratique illégale de la profession dans le domaine du droit de l'immigration. Née d'un désir de sensibiliser les communautés vulnérables aux conséquences de ce fléau, celle-ci avait pour principaux objectifs d'exposer davantage cette réalité aux communautés immigrantes et leur fournir les ressources nécessaires pour éviter les pièges des faux avocats.

Pour y arriver, nombreux leaders et intervenants ont été consultés afin de développer divers outils de communication simples, clairs et percutants. Je pense notamment à un site unique (fauxavocat.ca) où l'on retrouve une foule d'informations pertinentes pour mieux repérer les signes d'une potentielle fraude ainsi que des ressources permettant aux personnes de vérifier si l'avocat avec lequel elles travaillent est légitime, de trouver un représentant autorisé et de déposer une plainte simplifiée en ligne.

La campagne a connu une grande réussite. Son déploiement s'est fait en grand, notamment dans les médias sociaux de la section et sur le site Web, et de nombreux médias ont ensuite relayé la campagne par le biais de leurs canaux respectifs, et ce, à l'échelle du pays. En plus des nombreux articles parus dans la presse écrite, j'ai eu le privilège d'accorder des entrevues à la radio et à la télévision, dont l'une au 98.5 FM et une autre à *The National*, sur la chaîne CBC.

J'offre toutes mes félicitations à l'équipe de la permanence du Barreau de Montréal pour leur impressionnant travail. Une mention plus que spéciale à Valériane Boschetti Dumont et Isabelle Haché, qui ont piloté ce projet d'une main de maître, de même qu'à Katherine Taron et Véronique Seguin-Cadiche pour le développement d'incroyables visuels.

Au cours des prochains mois, d'autres outils seront déployés afin de poursuivre sur cette belle lancée.

Connecté au savoir

Cet exercice a également été l'occasion de miser sur la formation continue par le biais de conférences et d'activités axées sur différents sujets d'actualité. Parce qu'investir dans son développement, c'est être connecté au savoir.

Nous avons d'abord augmenté notre offre de formations. En plus des quatre organisées par le comité formation, huit autres formations ont été présentées aux membres de la section. Je pense notamment à celle offerte en partenariat avec le Barreau du Québec, intitulée *L'éthique et l'encadrement légal de l'intelligence artificielle*, et à laquelle plus de 450 personnes ont participé. Ou encore, la formation portant sur la médiation et les conférences de règlements à l'amiable, organisée de concert avec la Cour du Québec, la Cour supérieure et la Cour d'appel. Je tiens d'ailleurs à remercier les juges en chef et les juges coordonnateurs qui y ont participé pour leur généreuse contribution.

Le partenariat avec le Centre d'accès à l'aide juridique (CAIJ) et la Cour suprême du Canada a été une autre de nos collaborations couronnée de succès. En effet, nos trois équipes ont joint leurs forces afin de développer un tout nouveau projet, «Arrêt sur le droit», un balado qui offre une perspective stimulante et judicieuse sur des décisions clés du plus haut tribunal au pays et leur impact sur la société québécoise. J'ai été heureux de proposer et de déployer cette initiative qui, à mes yeux, permet de gagner en efficacité dans notre pratique en offrant un accès plus facile à l'analyse des jugements ayant teinté le droit au Québec.

Finalement, j'ai eu le plaisir de perpétuer le projet de ma prédécesseure, M^e Julie Mousseau, en organisant le Grand entretien du bâtonnier, le 13 novembre dernier. Pour l'occasion, je me suis entretenu avec un couple fascinant: M^{es} Mitch Garber et Anne-Marie Boucher. Il s'agissait d'une belle occasion d'échanger et de partager le savoir à travers la communauté juridique.

Connecté avec la relève

La connexion auprès de la relève s'est également enrichie. La Journée des stagiaires a été lancée: celle-ci offre la chance aux stagiaires de visiter les coulisses du Palais de Justice de Montréal et de la Cour d'appel du Québec. Cette journée a ainsi permis à la prochaine génération d'avocats d'obtenir un aperçu de la pratique juridique et d'entrer en contact avec des professionnels établis.

À la suite du vif engouement exprimé par les stagiaires, cette initiative est appelée à se renouveler à l'avenir.

Connecté sur la scène internationale

2023 fut également une année où la connexion a pu être établie au-delà de nos frontières, au plus grand bénéfice de tous, juristes et justiciables. Nous avons en effet eu l'honneur d'accueillir la Conférence mondiale des leaders des barreaux des grandes villes (World City Bar Leaders Conference), réunissant des dirigeants de barreaux du monde entier pour échanger des idées et des bonnes pratiques. Cette conférence a renforcé nos liens avec la communauté juridique internationale et nous a permis de partager notre expérience et notre expertise avec nos homologues étrangers.

Connecté à notre histoire

Impossible de ne pas souligner le 175^e anniversaire du Barreau de Montréal. Je profite de cette tribune pour vous inviter à rester à l'affût, puisque différentes activités, seront organisées au cours des prochains mois afin de célébrer cette page d'histoire. D'ailleurs, le 30 mai prochain, vous êtes conviés à un cocktail dînatoire au Marché Bonsecours. Ce sera l'occasion de célébrer notre héritage et nos réalisations, tout en regardant vers l'avenir. En plus des surprises prévues pour l'occasion, le tout sera suivi de deux journées de consultations juridiques gratuites. J'espère vous y voir nombreux!

Remise des prix

J'ai eu le privilège de remettre trois prix lors de mon bâtonnat: la Médaille du Barreau de Montréal remise à M^e Manuel Shacter, un pilier de notre domaine; le prix Pierre-Fournier, remis à M^e Pierre-Luc Beauchesne, un bénévole dévoué et grandement impliqué depuis plus d'une décennie; et enfin, j'ai recommandé au Conseil de créer un nouveau prix intitulé le Prix d'excellence du bâtonnier Montréal. Ce nouveau prix sera remis chaque année lors de l'AGA à un membre de la section s'étant distingué depuis le début de sa carrière par son travail et ses engagements envers la protection du public et envers l'accès à la justice dans le district judiciaire de Montréal. Ma recommandation au Conseil a été entérinée à l'unanimité et M^e Nathalie Guertin sera la première récipiendaire de ce prix.

Améliorations internes

Outre les nombreux accomplissements qui ont façonné l'exercice 2023-2024, notre Conseil, nos comités et notre personnel ont travaillé ardemment à améliorer nos processus internes. En arrimage avec notre planification stratégique, de nouvelles politiques et procédures ont été mises en place pour garantir la transparence et la responsabilité de la section, et nous avons investi dans la formation et le développement professionnel de notre personnel. Je vous invite à en apprendre plus sur toutes ces améliorations dans le rapport de la directrice générale.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toute l'équipe du Barreau de Montréal pour leur dévouement et leur soutien indéfectible tout au long de mon mandat. Quel bonheur ce fut de constater l'esprit d'équipe qui règne au sein du bureau! Vous côtoyer régulièrement est l'une des choses qui me manqueront le plus.

Un merci particulier à Tamara Davis, notre directrice générale, et à Caroline Larouche, ma première conseillère, qui ont été mes piliers tout au long de cette année

chargée. Leur engagement et leur expertise ont été essentiels à la réussite de nos initiatives.

Je tiens également à remercier chaleureusement tous les membres du Conseil, les bénévoles et les partenaires qui ont contribué au succès du Barreau de Montréal cette année. Votre dévouement et votre collaboration ont été une source d'inspiration pour moi et ont fait de cette année une expérience enrichissante et mémorable.

Enfin, je souhaite exprimer ma reconnaissance à vous, chers membres du Barreau de Montréal, pour votre confiance, votre soutien et votre engagement envers notre profession. C'est grâce à votre implication et votre passion que nous avons pu réaliser tant de choses ensemble.

En conclusion, je suis fier du travail que nous avons accompli ensemble au cours de cette année et j'ai bon espoir que le Barreau de Montréal continuera à prospérer sous la gouverne de M^e Larouche. Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne continuation et je vous remercie encore une fois pour cette expérience inoubliable.

Restons connectés!



David Etedgui

Bâtonnier de Montréal

Rapport de la directrice générale



Chers membres,

Déjà un autre voyage autour du soleil!

Me voici rendue à la rédaction de mon 2^e rapport de la directrice générale depuis mon entrée en fonction au Barreau de Montréal et je suis extrêmement fière de tous les dossiers et projets novateurs que nous avons réalisés – souvent en collaboration avec nos partenaires – au cours de la dernière année.

Les derniers mois ont été chargés, et par moments, saupoudrés de défis inattendus. Cela dit, nous avons, la permanence et le Conseil, persévéré en équipe pour faire rayonner le Barreau de Montréal dans notre belle métropole, mais également au-delà de ses frontières. Nous avons vécu des rencontres stimulantes et des moments enrichissants qui ont permis à toute l'équipe de grandir pour, ultimement, offrir une version améliorée de notre section au public et à nos membres.

Le travail de modernisation de la section est amorcé et nous prévoyons d'autres belles initiatives au courant des prochains mois.

Planification stratégique 2022-2025

Les objectifs stratégiques de notre dernière planification continuent d'être la boussole qui guident quotidiennement les actions du Conseil et de la permanence. La protection du public demeure au centre de notre réflexion et de nos actions. Du côté de la gouvernance, les travaux d'amélioration se sont poursuivis, alors que nous avons amendé notre Règlement général et adopté la première politique de gouvernance du Barreau afin de nous arrimer davantage aux normes régissant les ordres professionnels. Nous avons également appliqué la nouvelle matrice de compétences des administrateurs

pour former les comités du Conseil et identifier des profils aux élections. Finalement, le Barreau travaille continuellement à améliorer ses ressources humaines et s'est doté de nouvelles valeurs pour orienter ses actions en plus de rédiger et de déployer un nouveau manuel des employés.

AFFAIRES JURIDIQUES

La direction des affaires juridiques n'a pas chômé cette année en raison des nombreuses enquêtes et poursuites en pratique illégale du droit jumelées à la mise en œuvre de nouveaux projets et la modernisation de certains processus. Comme bon nombre d'organisations, l'entrée en vigueur de la *Loi 25* a généré des questions et certains maux de tête, mais elle s'est aussi avérée une opportunité qui nous a amenés à bonifier plusieurs de nos pratiques. Je souhaite remercier le leadership de notre directrice, M^e Nathalie Guertin, et de sa fidèle adjointe, Cécilia Ortiz-Belloso, qui ont su coordonner les efforts de cette équipe sur plusieurs fronts.

L'exercice illégal

Suivant notre engagement, un plan de sensibilisation à la pratique illégale en droit de l'immigration a été développé et mis en œuvre avec brio par notre équipe des affaires juridiques et des communications. L'objectif de ce plan était de pour palier à la croissance des dénonciations dans ce domaine au courant des dernières années. Son déploiement a d'ailleurs fait les manchettes à Montréal, mais également aux quatre coins du globe, dépassant ainsi largement nos attentes. Le succès de cette campagne est aussi attribuable à la coopération de nos partenaires sur le terrain, alors qu'une dizaine d'organisations communautaires se sont ralliées à nous pour transmettre les outils et informations clés aux personnes en situation de vulnérabilité. Un merci tout parti-

culier à M^e Isabelle Haché, Valériane Boschetti-Dumont, Véronique Seguin-Cadiche et Katherine Taron pour leurs efforts dans la réussite de cette campagne.

Le déploiement de cette campagne d'envergure fut aussi l'occasion de revoir l'ensemble des processus internes en matière de pratique illégale, plus particulièrement en ce qui a trait au traitement des dossiers et des dénonciations. Voilà une autre belle réalisation qui me rend particulièrement fière puisqu'elle sera bénéfique pour l'équipe du Barreau, et plus encore pour les victimes.

La conciliation

Le Barreau de Montréal offre un service de conciliation pour les avocats de pratique privée qui acceptent les mandats d'aide juridique, mais qui sont en désaccord avec la Commission des services juridiques concernant l'interprétation ou l'application du tarif, notamment sur une demande d'honoraires pour un service non tarifé ou sur une demande de considération spéciale, ou concernant un relevé d'honoraires ou de débours. Afin de faciliter la résolution de ces différends, la première version des *Règles administratives de la conciliation* a été adoptée pour encadrer la réception des demandes, la mise au rôle et le déroulement des séances. Un merci tout particulier à M^e Noémie Merrette, avocate-coordonnatrice, SAGE et conciliation, pour son travail de consultation et pour la rédaction de ces règles. Elle a pu s'appuyer sur l'expertise de Kelly Corbeil-Bédard, technicienne juridique, pour moderniser les procédures en lien avec la conciliation.

Le Service d'avocats de garde en matière familiale (SAGE)

À l'été 2023, afin de répondre aux demandes croissantes, le SAGE a réouvert ses portes au Palais de justice de Montréal, avec une présence plus accrue dès l'automne de la même année. Ce service offre des séances d'information gratuites aux justiciables non représentés par un avocat pour un dossier en matière familiale, sur référence de la Cour. Le retour de ce service important pour les Montréalais a été rendu possible grâce à une collaboration étroite entre la magistrature, les services judiciaires du Palais

de justice de Montréal, la permanence du Barreau de Montréal et de nombreux avocats bénévoles de la section. Preuve que l'union fait toujours la force, nous avons également conclu un partenariat avec le Centre de justice à proximité du Grand Montréal afin que celui-ci offre ses services aux citoyens à partir des locaux du SAGE et, du même coup, favorise la centralisation des services d'informations juridiques pour les justiciables de la région.

PROGRAMMES ET RELATIONS AVEC LES CLIENTÈLES

Pendant le dernier exercice, une nouvelle direction a vu le jour au Barreau de Montréal. À la tête de celle-ci, comme directrice des programmes et relations avec les clientèles, se trouve M^e Edwige Ella Lokrou. Elle s'appuie sur Linda Marcotte, notre fidèle secrétaire-réceptionniste, pour l'accompagner dans la réalisation de plusieurs tâches administratives. M^e Lokrou supervise également l'équipe dédiée du service de référence composée de M^e Carmine Belfort, responsable et M^e Élane Doyon, avocate à la retraite, préposée, qui travaillent toutes deux chaque jour avec dévouement pour répondre aux nombreux citoyens en quête d'une consultation juridique abordable. Son équipe est aussi en charge des prestations de serment et du Salon des avocats. Prochainement, la direction des programmes et relations avec les clientèles assurera aussi l'organisation des formations en plus de créer et réviser quelques programmes qui reflèteront davantage les nouvelles réalités de la profession.

Les prestations de serment

Le Barreau de Montréal a assermenté cette année plus de 750 nouveaux avocats lors de 25 cérémonies. Afin de faciliter le bon fonctionnement des prestations, de nouvelles règles administratives ont été adoptées et entreront formellement en vigueur en juin 2024. Celles-ci encadreront entre autres le rôle et les responsabilités de toutes les parties en lien avec l'assermentation du stagiaire.

Le salon des avocats

Au cours de la dernière année, en plus d'assurer les services courants offerts au Salon des avocats, le Barreau de Montréal a entamé la vente de rabats pour ses membres. Son bon fonctionnement est rendu possible grâce à Léa Cohen-Tanugi, qui a travaillé sans relâche au cours des derniers mois pour moderniser certaines procédures afin de les rendre plus opérationnelles. M^{me} Cohen-Tanugi a pu compter sur l'appui de quatre étudiants (principalement en provenance de nos trois facultés de droit de Montréal) qui travaillent sur place comme préposés.

COMMUNICATIONS

Les activités

Le Salon VISEZ DROIT a fait relâche cette année afin de céder la place à l'organisation d'autres activités d'envergure, dont le *Conférence des grandes villes du monde* et le 175^e anniversaire du Barreau de Montréal.

À l'automne 2023, nous avons été l'hôte de la *Conférence des barreaux des grandes villes du monde*, un rendez-vous annuel accueillant des représentants à l'échelle internationale pour échanger sur les enjeux juridiques qui nous unissent et partager nos meilleures pratiques. Des discussions et des conférences enrichissantes furent au cœur de ces trois jours de réunion, qui se sont déployés dans des endroits phares de notre accueillante ville. Un merci tout particulier à Christine Plourde, notre responsable des événements, et aux autres membres de l'équipe des communications pour ce travail titanesque de coordination.

Dans la 2^e moitié de l'année, nous avons aussi entamé la mise en œuvre d'initiatives visant à souligner notre 175^e anniversaire qui s'échelonneront jusqu'à la rentrée judiciaire de 2024.

Cette pause du Salon VISEZ DROIT a donc permis à son comité et à la permanence d'entamer une réflexion approfondie sur l'avenir de cette activité phare. Au cours des prochains mois, nous aurons l'occasion de vous en dévoiler une nouvelle mouture, davantage adaptée aux réalités

de la population. Le tout, en continuant de répondre à sa noble mission : offrir une foule d'informations juridiques gratuites portant sur des enjeux qui touchent le plus grand nombre de Montréalais. Restez à l'affût!

Le travail colossal accompli lors de cet exercice n'aurait bien évidemment pu être aussi brillamment réalisé sans l'expertise, le professionnalisme et le dévouement de la permanence. Je me pince quotidiennement : quelle chance pour moi de pouvoir compter sur cette équipe forte et tissée serrée!

Nathalie, Ella, Alexandra, Ingy, Carmine, Valériane, Kelly, Léa, Virginie, Élane, Isabelle, Linda, Noémie, Cécilia, Christine, Katherine, Catherine, Sara et Caroline : il est difficile de trouver les mots pour vous exprimer ma grande reconnaissance envers vos efforts quotidiens et envers votre travail. Votre contribution est précieuse, merci mille fois.

En terminant, je ne peux passer sous silence l'excellente complicité que j'ai développée cette année avec notre bâtonnier, M^e David Etedgui. Il m'a rarement été donné de rencontrer quelqu'un d'aussi motivé à faire bouger les choses et à déployer des projets novateurs. David, ton pragmatisme et ton énergie, parfois légèrement débordante, m'ont motivée à réaliser les nombreux mandats qui furent placés sur notre route. Ce fut un privilège de travailler à tes côtés. Un grand merci à notre première conseillère, M^e Caroline Larouche, et aux membres du Conseil dont leur engagement bénévole à notre mission ne cesse de m'impressionner. Nous avons réalisé de nombreux mandats importants au cours de la dernière année dans le but de moderniser notre Barreau, et le travail n'est pas terminé.

À l'année prochaine !



Tamara Davis
Directrice générale



Le Barreau de Montréal offre son soutien à la communauté juridique

ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S NOIR(E)S EN DROIT DU CANADA
FONDATION DU BARREAU DU QUÉBEC
ÉDUCALOI (JURI COURSE)
FONDATION CLAUDE MASSE
AVOCATS SANS FRONTIÈRES CANADA
JUSTICE PRO BONO
JURIPOP

Jeune Barreau de Montréal

Le Barreau de Montréal est également fier d'offrir une subvention de fonctionnement au Jeune Barreau de Montréal, une association dynamique qui dessert la relève du milieu juridique à Montréal. Il est tout aussi fier d'appuyer financièrement le service de préparation à une audition, une initiative conjointe mise en place avec brio par le Jeune Barreau de Montréal.

Équipe



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14

La direction

M^e Tamara Davis ¹
Directrice générale

M^e Nathalie Guertin*
Directrice des affaires juridiques

M^e Edwige Ella Lokrou*
Directrice des programmes et relations avec les clientèles

M^{me} Alexandra Thompson ²
Cheffe, communications et marketing

Les employés

M^{me} Ingy Abbatecola*
Adjointe à la direction générale

M^e Carmine Belfort ³
Responsable du service de référence

M^{me} Léa Cohen Tanugi ⁴
Coordonnatrice aux prestations de serment et salon des avocats

M^{me} Kelly Corbeil-Bédard ⁵
Technicienne juridique

M^{me} Virginie Doumeng ⁶
Technicienne, Ressources humaines

M^e Éleine Doyon, avocate à la retraite*
Préposée au Service de référence

M^{me} Valériane B. Dumont ⁷
Chargée de projets senior-communication et projets spéciaux

M^{me} Linda Marcotte ⁸
Secrétaire-réceptionniste

M^e Isabelle Haché ⁹
Avocate Enquêteuse

M^e Noémie Merrette ¹⁰
Avocate-coordonnatrice, SAGE et conciliation

M^{me} Cecilia Ortiz-Belloso ¹¹
Adjointe administrative

M^{me} Christine Plourde ¹²
Responsable des événements

M^{me} Katherine Taron ¹³
Conseillère en communication et marketing

Salon des avocats

M^{me} Catherine Gratton*
Préposée au Salon des avocats

M^{me} Sarah Krizou ¹⁴
Préposée au Salon des avocats

M^{me} Caroline Skendo*
Préposée au Salon des avocats

*Photos non disponibles

La profession

L'expertise des membres du Barreau de Montréal couvre tous les domaines du droit, de l'administration et des affaires. Plusieurs membres sont reconnus à l'échelle nationale et internationale pour leur apport à la justice. Avec 55 % de femmes, près de 15 % de membres comptant 10 ans et moins d'admission, des avocats de toutes provenances et parlant diverses langues, le Barreau de Montréal s'assure d'avoir la meilleure représentativité et diversité au sein de ses comités.



Conférence des anciens bâtonniers

C'est en 1981 que M^e Philippe Casgrain, c.r., Ad. E., et alors bâtonnier de Montréal, indiquait qu'il y aurait tout intérêt à permettre aux anciens bâtonniers de la section de continuer à servir activement le Barreau lorsque leur mandat est terminé, afin qu'ils ne se sentent pas écartés des activités du Conseil et pour permettre à ce dernier de profiter de leur précieuse expérience. La Conférence est présidée par le bâtonnier sortant et la directrice générale du Barreau de Montréal agit comme secrétaire.

Lors de sa rencontre annuelle, la Conférence s'est penchée sur les sujets suivants:

- La nomination des quatre membres de la Conférence des anciens bâtonniers qui siègeraient sur les comités du Prix Pierre-Fournier et de la Médaille du Barreau de Montréal;
- L'annonce des candidats connus pour les postes de bâtonnier et de premier conseiller.

Le bâtonnier, M^e David Ettetdgui, a profité d'une rencontre avec la Conférence pour informer ses prédécesseurs du travail amorcé pendant son bâtonnat, des mandats spécifiques confiés aux membres de son Conseil et de ses projets. Il a rappelé les objectifs stratégiques de la planification stratégique 2022-2025 et a fait état des actions sur le point d'être annoncées, dont la campagne de sensibilisation sur la pratique illégale.



M^e Julie Mousseau, présidente
 M^e Extra Jr Laguerre
 M^e Robin Schiller
 M^e Alexandre Forest
 M^e Michel P. Synnott
 M^e Brian R. Mitchell
 M^e Simon Tremblay
 M^e Magali Fournier, Ad. E.
 L'honorable Greg Moore
 M^e Luc Deshaies, Ad. E.
 L'honorable Catherine Pilon
 M^e Elizabeth Greene
 M^e Marc Charbonneau
 M. le bâtonnier Nicolas Plourde, Ad. E.
 M^e Stephen G. Schenke
 M. le bâtonnier Gilles Ouimet, Ad. E.
 M^e Julie Latour
 L'honorable David R. Collier

L'honorable Bernard Synnott, Ad. E.
 M. le bâtonnier Stéphane Rivard
 M^e Alan M. Stein
 Le très honorable Richard Wagner
 L'honorable Michel A. Pinsonnault
 M^e Lynne Kassie, Ad. E.
 M. le bâtonnier Ronald Montcalm, c.r.
 L'honorable Robert Mongeon
 M^e Jean-Jacques Gagnon, Ad. E.*
 M^e Casper M. Bloom, Q.C., Ad. E.*
 L'honorable Pierrette Rayle*
 M^e Alain Letourneau, c.r., Ad. E.
 M^e Manuel Shacter, Q.C., Ad. E.*
 M. André Quesnel

*à la retraite



Accès à la justice en langue anglaise

Le comité veille à assurer l'accès à la justice en langue anglaise aux justiciables du district judiciaire de Montréal. Pour ce faire, les membres étudient les situations factuelles et juridiques pouvant affecter ou promouvoir cet accès. Dans cette optique, ils ont continué de suivre la pénurie de sténographes bilingues.

Les membres du comité ont poursuivi leur examen de l'impact des amendements apportés à la [Charte de la langue française](#), par l'entremise de la *Loi 14* sur l'accès à la justice en langue anglaise dans le District de Montréal.

Les membres du comité ont également entrepris un projet de collaboration avec Éducaloi afin de réviser des outils de vulgarisation sur les impacts de la *Loi 14*.

Coprésidentes: M^{es} **Nancy Cleman**, Ad. E., et **Magali Fournier**, Ad. E.

Administration de la justice en matière criminelle

Les discussions du comité ont porté principalement sur la gestion administrative des tribunaux et des services judiciaires dans l'optique de l'amélioration de l'accès à la justice, notamment :

La gestion des dossiers à la Cour Supérieure :

La révision de ses règles de pratiques ;

- La mise en place du nouveau formulaire de préparation à la conférence de gestion ;
- Le transfert de dossiers vers le centre de services judiciaires Gouin et vers la Chambre de la Jeunesse ;
- Augmentation de la facilitation ;

Les délais demeurent l'enjeu majeur et toutes les décisions se prennent en ce sens.

Les dossiers de la Cour du Québec :

- Les demandes conjointes de conférence de facilitation en matière criminelle et pénale sont également encouragées ;
- Les délais demeurent l'enjeu majeur et toutes les décisions se prennent en ce sens.

Le manque de personnel touche tous les niveaux du système de justice, que ce soit les juges, les greffiers, le personnel de soutien, les constables spéciaux, etc., et a des répercussions importantes sur la bonne gestion des salles de cour et sur les délais.

- La formation de nouveaux greffiers par les services judiciaires.
- L'accès aux détenus en présentiel et en virtuel, les impacts sur la gestion des salles de cour.
- D'autres sujets ont également retenu l'attention du comité, dont :
- Les délais de production des notes sténographiques demeurent un enjeu majeur, surtout pour la production de notes en anglais ;
- La modernisation des équipements au Palais de justice de Montréal se poursuit.

Présidents: M^e **Lida Sara Nouraie**, Ad. E., présidente (jusqu'au 3 novembre 2023) et M^e **Denis Gallant**, Ad. E.



Équité, diversité et inclusion (ÉDI)

Le comité Équité, diversité et inclusion (ÉDI) en est à sa deuxième année d'existence. La première année d'exercice avait servi à mettre en place des mesures concrètes afin d'assurer l'engagement des membres des anciens comités fusionnés dans ce nouveau comité.

Le comité avait également revu son mandat et ses principales orientations, lesquels furent approuvés par le Barreau de Montréal. En lien avec ce mandat, le comité avait donc mis en place quatre sous-comités, qui ont entrepris leurs travaux au printemps 2023 et les poursuivront lors du prochain exercice :

- Le sous-comité gouvernance, qui détermine la structure de gouvernance du comité et qui veillera à faciliter la prise de décision par le Barreau de Montréal quant à ses orientations ÉDI, pour ensuite l'appuyer dans la mise en œuvre de celles-ci;
- Le sous-comité formation, qui sensibilise la communauté juridique aux enjeux et aux solutions ÉDI;
- Le sous-comité candidature, qui met de l'avant des avocates ou membres issus de la diversité pour les prix et reconnaissances dans le milieu juridique;
- Le sous-comité sur le guide de la rétention des avocates dans la profession, qui finalise le projet développé par l'ancien Comité des avocates dans la profession.
- Le comité a organisé la participation du Barreau de Montréal au Défilé de la fierté 2023, de concert avec le Jeune Barreau de Montréal. Les démarches afin d'assurer la présence du Barreau de Montréal au Défilé de la fierté 2024 sont déjà entreprises. Le comité travaillera de concert avec le Barreau de Montréal et le Jeune Barreau de Montréal afin d'augmenter le nombre de participants et d'indiquer à tous que tant les membres de la communauté LGBTQ2+ que leurs alliés sont les bienvenus au Défilé.
- Le Barreau de Montréal et le Barreau du Québec collaboreront à la mise à jour des Guides Justicia. Le comité travaillera par ailleurs à déterminer le meilleur médium pour la diffusion de son guide sur la rétention des avocates dans la profession lors du prochain exercice.

Coprésidents: M^{es} **Camille Aubin** et Tuan **Khai Alain Nguyen**

Éthique et professionnalisme des avocats

Les membres du comité ont poursuivi la révision du *Guide de courtoisie professionnelle* commencée lors des derniers exercices. Les objectifs de ces travaux sont de s'assurer que le contenu du Guide, qui demeure une source de référence utile et nécessaire, répond aux problématiques vécues par les avocats d'aujourd'hui et qu'il s'adresse à tous les membres de la profession, peu importe leur contexte de pratique.

Les membres ont aussi commencé à réfléchir à une offre de formation sur l'éthique et le professionnalisme. Différentes approches innovantes ont été proposées, à suivre!

Président: M^e **Yannick Chartrand**

Formation

Le comité sur la formation a pour mandat d'organiser des activités de formation variées au bénéfice des membres, plus précisément dans les domaines de la prévention et de règlement de différends, du droit des affaires et des relations internationales. Les formations offertes sont complémentaires à celles déjà offertes par les divers comités permanents du Barreau de Montréal.

Au total, ce comité a développé quatre formations au cours de l'exercice :

Visioconférence
La gestion de la discipline et de la performance dans la nouvelle réalité du travail
6 juin 2023
12 h 30 - 14 h
Mélodie Rossini-Jones, Langlois Associés
Mélanie Proulx-Dubé, AM, CMAA, Langlois Associés
1 H 30

Visioconférence (seulement en anglais)
International Arbitration between private corporations
8 juin 2023
12 h 30 - 14 h
Mathieu Gagnon, Avocat et arbitre
Lubin Yankovskii, Professeur, arbitre, avocat
1 H 30

Visioconférence
Cybersécurité dans vos contrats: bien s'armer dans la gestion des risques
13 juin 2023
12 h 30 - 14 h
Ivan Afanas, Secrétaire fédéral
André Gauthier, Ombudsman
Yvonne Wray, Ombudsman
1 H 30

Visioconférence
Maîtriser les habiletés politiques dans le domaine juridique
3 avril 2024
16 h 30 - 18 h
M. Pierre Lefebvre, Maître d'enseignement | CFC Montréal
1 H 30

Parmi les sujets qui seront abordés lors de conférences prévues prochainement, notons :

- L'ADN des gagnants;
- Le droit de la jeunesse;
- Le financement vert;
- Projet de loi S-211 sur l'esclavage moderne;
- Santé mentale | Conciliation vie personnelle et professionnelle;
- L'arbitrage international.

Coprésidents: M^{es} **Patrick Goudreau** et **Jeanne Morency**

Infractions

Le comité s'est réuni à 3 reprises, tandis que de nombreux dossiers de l'exercice précédent demeurent à l'étude :

Au cours de l'exercice :

64 **nouveaux dossiers** ont été ouverts;

20 **dossiers** ont fait l'objet d'une recommandation de poursuite en vertu des dispositions de la *Loi sur le Barreau* et du Code des professions, dont 6 découlant de deux mandats de perquisition exécutés par la Direction des affaires juridiques;

22 **mises en demeure**, lettres de sensibilisation ou lettres d'enquête ont été transmises et plusieurs contrevenants ont apporté les correctifs requis pour se conformer à la *Loi sur le Barreau*;

36 **dossiers** ont été fermés.

Parmi les actes reprochés, on retrouve principalement les agissements donnant lieu de croire que les personnes visées sont autorisées à remplir les fonctions d'avocat ou à en faire les actes.

Par ailleurs, depuis 2018, le Barreau de Montréal a connu une hausse importante des plaintes et dénonciations concernant des services en matière d'immigration, principalement pour des services destinés ou offerts aux demandeurs d'asile. Face à ces constats, une campagne de sensibilisation à la pratique illégale du droit a été lancée: des outils visuels informatifs ont été créés, disponibles sur le lien suivant : fauxavocat.ca

Intégration des technologies

Le comité a pour mandat d'initier, de promouvoir et de collaborer à des projets concrets visant à intégrer les nouvelles technologies à la pratique du droit et à l'administration de la justice.

Dans cette optique, les membres du comité ont œuvré à l'organisation d'une formation, en collaboration avec le Laboratoire de cyberjustice de l'Université de Montréal et portant sur l'utilisation des outils technologiques dans le cadre de plaidoiries qui devrait avoir lieu à l'automne 2024.

Parallèlement, le comité a formé deux groupes de travail, l'un chargé de préparer des capsules informatives sur différents enjeux technologiques qui intéressent les membres de la profession, l'autre pour établir des recommandations sur les compétences technologiques attendues des avocats et des avocates.

Un projet de vitrine technologique est également en préparation.

De façon plus générale, les membres du comité ont continué à suivre et discuter de l'actualité afin d'identifier les nouveautés technologiques pouvant avoir des incidences sur la profession.

Président: M^e **Nicolas Vermeys**

Liaison avec la Conférence des arbitres du Québec

Les membres du comité ont poursuivi leurs travaux en étroite collaboration avec les représentants de la Conférence des arbitres sur des questions pratiques permettant de faciliter leur travail en arbitrage.

De plus, le comité est demeuré en communication avec le comité de liaison du Barreau de Québec afin de s'assurer de l'uniformité du contenu du guide *L'arbitrage de grief: Guide des meilleures pratiques*.

Au cours de la dernière année, les travaux ont porté sur la finalisation du chapitre du guide portant sur les auditions par visioconférence. Les membres se sont également penchés sur l'intégration d'un nouveau chapitre portant sur les griefs de harcèlement sexuel ou soulevant un enjeu de violence à caractère sexuel.

Ces deux chapitres seront intégrés au guide lorsque les travaux seront menés à terme.

Présidente: M^e **Maude Grenier**

Liaison avec la Cour d'appel

Ce comité a pour mandat de faire le lien entre la Cour d'appel et le Barreau de Montréal, et de se pencher sur toutes les questions relatives à l'administration de la justice.

Un sous-comité composé d'avocats agissant tant en poursuite qu'en défense a examiné le projet de *Règles de la Cour d'appel du Québec en matière criminelle* et a soumis des commentaires à l'égard de celui-ci. Les règles sont entrées en vigueur le 11 mars 2024 et certains avis du greffier ont été abrogés, modifiés ou publiés pour les compléter.

Des échanges ont également eu lieu avec la Cour d'appel afin de discuter de diverses mesures pouvant être envisagées pour mitiger les incidences liées à l'imprévisibilité du moment où sont rendus les jugements de premières instances.

Enfin, deux activités de formation concernant la Cour d'appel ont été données au cours de l'exercice et elles ont attiré près de 500 participants:

- *Déposer un document ou un acte de procédure du premier coup au greffe de la Cour d'appel* (19 septembre 2023);
- *Adobe Acrobat Pro: 90 minutes bien investies pour la confection des PDF remis à la Cour d'appel* (3 octobre 2023).

Président: M^e **Horia Bundaru**

Liaison avec la Cour du Québec, chambre civile

Le comité fait la liaison entre les avocats du Barreau de Montréal et les juges de la chambre civile de la Cour du Québec, relativement à toute question pouvant les intéresser et touchant la juridiction et les activités de cette Cour.

Dans cette optique, ils ont continué de suivre:

- L'application des nouvelles Règles simplifiées particulières au recouvrement de certaines créances et les meilleures pratiques;
- La communication et la production de pièces;
- La fixation des conférences de gestion et des conférences de règlement à l'amiable;
- Les particularités de la Division administrative et d'appel, notamment la fixation de certaines audiences en appel des décisions du Tribunal administratif du logement.

Président: M^e **Peter Moraitis**

Liaison avec la Cour du Québec, chambre de la jeunesse

L'objectif principal du comité demeure l'amélioration de la qualité des services rendus aux enfants, aux adolescents et aux parents, et à tous justiciables de cette juridiction dans les domaines de l'adoption, de la protection de la jeunesse et de la justice pénale pour les adolescents. Dans cette optique, ils ont continué de suivre:

- Les modalités de fonctionnement des salles à volume, notamment le décorum;
- La qualité des services d'interprète en lien avec la terminologie juridique usuelle;
- L'état des lieux en matière de justice pénale pour adolescents;
- Les normes de rédaction des rapports en protection de la jeunesse;
- Les enjeux relatifs aux parents non représentés;
- L'accessibilité et l'usage des cubicules;
- La sécurité des avocats.

Président: M^e **Tiago Múrias**

Liaison avec la Cour municipale de Montréal

Le comité veille à assurer une saine administration de la justice au sein de la Cour municipale de la ville de Montréal. À cette fin, les membres se penchent sur des questions factuelles et organisationnelles touchant les divers acteurs présents à la Cour municipale. Dans cette optique, ils ont continué de suivre:

- La saine utilisation des ressources judiciaires;
- La négociation des dossiers entre les avocats de la défense et les procureurs de la poursuite;
- L'accès aux détenus;
- La nouvelle *Loi visant notamment à réformer les cours municipales et à améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la performance du système de justice* (2023, chapitre 31) et la nomination de la nouvelle juge municipale en chef.

Il a aussi été question d'une part de poursuivre le développement des outils afin d'aider les jeunes avocats à naviguer plus facilement les divers salles et services de la Cour municipale et d'autre part de la mise à jour des avis et communiqués du tribunal.

Président: M^e **Alexandre Paradis**

Liaison avec la Cour supérieure en matière civile

Le comité a le mandat d'assurer des communications régulières entre la Cour supérieure et le Barreau de Montréal. Au cours de ces communications, différents problèmes sont soulevés par les juges et les avocats et des solutions à ces problèmes sont apportées dans la perspective d'une amélioration continue du fonctionnement de la Cour supérieure.

Au cours de l'exercice 2023-2024, les discussions ont principalement porté sur les Directives de la Cour supérieure pour les districts de la Division de Montréal et pour le District de Montréal.

Le comité a également discuté des sujets suivants :

- Les modalités de fonctionnement des salles de pratique;
- Les enjeux liés au traitement et au cheminement des dossiers judiciaires;
- Les conférences de règlement à l'amiable;
- Les actions collectives;
- Le protocole préjudiciaire.

Enfin, des discussions visant à réinstaurer la tradition de tenir un colloque annuel ont eu lieu et le dossier sera à suivre au cours du prochain exercice.

Présidente: M^e **Marie-Eve Sirois-Vaillancourt**

Liaison avec la Cour supérieure en matière familiale

Le comité veille à assurer le lien entre la Magistrature et les avocats et avocates œuvrant en droit de la famille dans leur pratique quotidienne. En effet, les membres du comité, de concert avec la Magistrature, proposent et apportent des solutions afin d'améliorer le système juridique familial dans son ensemble, tant pour la bonne administration de la justice que dans l'intérêt du justiciable. Dans cette optique, ils ont notamment abordé:

- Les modalités de fonctionnement des salles de pratique;
- Les délais liés au rôle provisoire et à la fixation des audiences;
- La transmission de documentation dans les dossiers de la Cour et préalablement aux procès;
- Les enjeux relatifs aux personnes non représentées;
- Les accommodements possibles lors des audiences en matière de violence familiale;

Un sous-comité a été mis sur pied afin que les outils mis à la disposition des avocats de litige sur le site Web du Barreau de Montréal puissent être mis à jour.

Président: M^e **Fabrizio Mancuso**

Liaison avec la Cour supérieure, chambre commerciale

Le comité de liaison avec la Cour supérieure, chambre commerciale a pour mandat d'examiner et de voir à l'amélioration de tout ce qui concerne le fonctionnement de la Cour supérieure en matière commerciale. Le comité travaille en interrelation avec les juges, les registraires, les responsables des greffes et les membres du Barreau.

Au cours de l'exercice 2023-2024, les discussions ont principalement porté sur les sujets suivants:

- Les Directives de la Cour supérieure applicables à la Chambre commerciale;
- L'usage du Greffe numérique;
- Les enjeux relatifs aux délais de préavis: le comité a présenté une proposition de protocole de délai «LACC» à la Cour supérieure et le dossier demeure à suivre;

Les travaux de mise à jour des ordonnances LCSA et LQSA, de même que les discussions visant la mise en place de deux nouvelles ordonnances types, sont toujours en cours.

Présidente: M^e **Chantal Comtois**

Liaison avec la Régie de l'énergie

À la suite de la conversion du comité de liaison en comité de travail, le comité ne s'est pas réuni au cours de l'exercice 2023-2024 puisqu'aucun dossier ou enjeu particulier n'a requis son implication.

Toutefois, à l'instigation de membres du comité, dont sa présidente, et de représentants de la Régie de l'énergie, des discussions sont en cours afin de créer un Forum d'échange informel présidé par la Régie de l'énergie, dans le but d'améliorer son fonctionnement et le traitement des dossiers réglementaires.

Présidente: M^e **Paule Hamelin**

Liaison avec le tribunal administratif des marchés financiers

En raison d'un ensemble de circonstances, ce comité est devenu un comité de travail et ne s'est pas réuni dans le cadre du mandat 2023-2024

Président: M^e **Fabrice Benoit**

Relations avec les membres

Pour l'exercice 2023-2024, le comité a poursuivi ses activités en assurant la continuité de ses principales initiatives, dont la chronique Figure de maîtres.

Figures de maître

Quatre Figures de maître ont été présentées aux membres et au grand public par le biais de l'infolettre, du site Web et des réseaux sociaux du Barreau de Montréal. Ce sont les portraits de M^e Manuel Shacter (récipiendaire de la médaille du Barreau de Montréal) ainsi que de M^{es} Mitch Garber et Anne-Marie Boucher, M^e Yolande James et M^e Pierre-Luc Beauchesne (récipiendaire du prix Pierre-Fournier) qui ont été mis de l'avant cette année dans le cadre de cette initiative.



Campagne sur la santé financière

Le comité a continué sa réflexion sur le développement d'une campagne sur la santé financière qui serait la suite des campagnes précédentes sur la santé mentale et la santé physique. Plusieurs partenaires potentiels ont été approchés et ont démontré un certain intérêt à l'égard du projet. La campagne s'étendrait sur une période d'un an et se terminerait par la présentation d'une formation.

Mentorat

Le comité a reçu comme mandat cette année de réfléchir à la façon de remettre en fonction le Service du mentorat, offert conjointement par le Barreau de Montréal et le Jeune Barreau de Montréal. Il a ainsi proposé certaines pistes de solutions afin de relancer ce service.

Président: M^e **Pierre-Luc Beauchesne**

Soins et gardes en établissement

Au cours de l'exercice, le comité, composé d'avocats représentant les établissements hospitaliers et les usagers, a notamment discuté des sujets suivants:

- Demandes de garde en établissement: les membres apprécient le nouvel aménagement au 13^e étage du Palais de Justice de Montréal et la création d'une salle d'attente dédiée pour les usagers en attente d'une audition;
- Les enjeux relatifs à la sécurité des usagers et à la confidentialité des rencontres avocat-client.

Le comité a également discuté des problématiques liées aux dossiers pour lesquels le tribunal ordonne une désignation d'office aux termes de l'art. 90 C.p.c., incluant notamment: le rôle de l'avocat désigné, le paiement des honoraires et les enjeux déontologiques pour les avocats représentant les établissements hospitaliers et les usagers.

Enfin, les membres du comité ont participé à une rencontre avec les représentants de la Cour supérieure pour discuter de divers enjeux liés aux auditions et à la fixation des demandes de soins. Les membres ont également été informés que la Cour supérieure a créé un comité restreint, qui doit se réunir de façon régulière pour discuter des enjeux liés aux demandes de soins.

La présidente tient à souligner que le comité est un bel exemple qu'une collaboration entre les diverses parties prenantes peut mener à des solutions concrètes qui bénéficient aux justiciables.

Présidente: M^e **Sabine Uwitonze**





Rentrée judiciaire 2023: Connectés

Par Pierre-Luc Beauchesne

Le 7 septembre dernier, comme le veut la tradition, la Rentrée judiciaire montréalaise s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, en matinée, lors de l'ouverture des tribunaux au Palais de justice de Montréal, les ministres de la Justice et les juges en chef des différentes cours ont eu la chance de faire le point sur l'année qui s'est écoulée et de partager leurs projets et priorités pour la prochaine année judiciaire.

Par la suite, en fin de journée, les invités du bâtonnier de Montréal ont partagé leurs réflexions sur le thème «Connectés» lors de la Cérémonie de la Rentrée au Centre Mont-Royal. M^e David Etedgui a également remis la Médaille du Barreau de Montréal à M^e Manuel Shacter, c.r., Ad. E. pour sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice.

Pour ceux et celles qui n'ont pas eu la chance d'assister à la Rentrée, voici un bref résumé des allocutions qui ont été présentées.

Ouverture des tribunaux

L'honorable **Simon Jolin-Barrette**: Souhaitant une justice plus accessible et efficace, le ministre de la Justice du Québec rappelle les importantes réformes mises de l'avant au cours des derniers mois, dont la Loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de la justice, qui vise notamment à simplifier la procédure civile à la Cour du Québec, et le programme Lexius. Le ministre a aussi fait état de l'ajout de 14 nouveaux juges à la Cour du Québec et des efforts faits afin de pourvoir les postes vacants au sein du ministère.

M^e **Patricia Lattanzio**: Députée fédérale dans Saint-Léonard-Saint-Michel, M^e Lattanzio représentait l'ho-

norable **Arif Virani**, ministre de la Justice et procureur général du Canada, qui ne pouvait être présent. Des efforts importants sont déployés afin d'éliminer le racisme et la discrimination au sein du système de justice et d'assurer un traitement équitable pour tous les justiciables. À cet effet, un plan d'action relativement à la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a été déposé cette année.

L'honorable **Manon Savard**: La juge en chef du Québec a fait part de trois constats:

- 1) La rareté de la main-d'œuvre et le manque flagrant de personnel sont de nouveaux obstacles qui fragilisent les tribunaux. De meilleures conditions salariales sont nécessaires;
- 2) Une réflexion devrait être amorcée relativement aux risques liés à l'intelligence artificielle. Par ailleurs, afin d'accélérer la transition de la justice vers le numérique, la Cour d'appel a revu sa réglementation en matière civile et exige dorénavant une version technologique de toutes les procédures;
- 3) Il faut continuer à déployer des efforts afin de rendre le système de justice plus efficace et de s'adapter aux réalités toujours changeantes.

L'honorable **Marie-Anne Paquette**: La juge en chef de la Cour supérieure s'est entretenue sur sept sujets qui la préoccupent:

- 1) Pour la juge Paquette, l'heure est grave: le public doit être informé du problème d'exode du personnel et de ses conséquences sur la santé du système de justice;
- 2) Avec la collaboration de HEC Montréal, la Cour supérieure mettra en place un chantier de planification stratégique afin de se doter d'une structure de gestion moderne et efficace;
- 3) L'indépendance judiciaire est d'une importance capi-



tale pour les citoyens et tout doit être mis en œuvre pour que le public n'ait pas de motifs raisonnables d'en douter;

4) Soulignant l'importance des médias pour la santé de notre démocratie, la juge en chef salue le travail des journalistes judiciaires qui font preuve de résilience dans un contexte souvent difficile;

5) En matière criminelle, le délai de 30 mois est respecté, mais au prix de sacrifices qui ne seraient pas requis s'il y avait suffisamment d'effectifs.

6) Le projet Lexius est maintenant lancé pour le dépôt de procédures en matière non contentieuse. La Cour devra aussi réfléchir à la façon d'améliorer les services offerts à la population en intégrant l'intelligence artificielle à ses opérations, tout en préservant l'indépendance judiciaire et la confiance du public;

7) La juge en chef souligne que six postes de juge demeurent vacants, dont quatre à Montréal. Un tel retard à nommer les juges entraîne des conséquences concrètes pour la population puisque les justiciables sont privés de 66 jours de procès chaque mois.

L'honorable **Patrick J. Boyle**: Le juge en chef adjoint par intérim de la Cour canadienne de l'impôt annonce la construction à Montréal d'un nouveau complexe judiciaire pour la Cour fédérale. De plus, le projet pilote permettant d'intenter des procédures en vertu du Code de procédure civile se poursuit, mais aucun dossier n'a été ouvert pour l'instant. Le juge Boyle rappelle également que le dépôt électronique de procédures à la Cour fédérale est possible. Il souligne finalement que quelques postes de juges sont toujours à pourvoir à la Cour canadienne de l'impôt.

L'honorable **Lucie Rondeau**: La juge en chef de la Cour du Québec veut briser le mythe du «gouvernement des juges», rappelant l'importance des principes de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance judiciaire. La juge Rondeau souhaite également moderniser le travail des juges afin d'assurer l'optimisation des ressources. Terminant son mandat cette année, la juge en chef de la Cour du Québec a été applaudie chaleureusement par ses pairs et par les avocats présents.

Cérémonie de la Rentrée judiciaire

Afin de mettre à l'honneur le thème de la Rentrée judiciaire, le bâtonnier **David Ettedgui** a rassemblé, sous la forme d'un panel, plusieurs invités représentant la diversité montréalaise. Voici un aperçu de leurs réflexions :

M^e **Gérald R. Tremblay** – Connecté au passé:

M^e Tremblay souligne l'importance de la communication entre le Barreau et la magistrature, de même que l'importance de l'enseignement de la déontologie pour les futurs avocats.

L'honorable **Geeta Narang** – Connecté à sa communauté: Pour la juge Narang, il faut apprendre à se déconnecter du milieu juridique pour mieux se connecter à sa communauté et aux justiciables issus de différents milieux.

M^e **Anne-Marie Santorineos** – Connecté au public:

Pour demeurer un acteur impliqué au sein de la société, l'avocat doit se reconnecter au public et partager son expertise avec les justiciables qui sont souvent des personnes très vulnérables.

M^e **Nathalie Roy** – Connecté à l’humain derrière les technologies: L’avocat doit composer et comprendre la technologie, et devenir en quelque sorte un «juriste augmenté».

M^e **Martine Musau Muele** – Connecté à sa ville: La ville de Montréal est un «hub» exceptionnel où tous les avocats ont un rôle à jouer pour nourrir l’intelligence collective.

M^e **Peter Moraitis** – Connecté à son Barreau: M^e Moraitis invite les avocats montréalais à se connecter au Barreau de Montréal et à ses comités, dont le succès découle de la diversité des membres.

M^e **Isabelle Haché** – Connecté aux missions du Barreau: Le Barreau de Montréal a comme principale mission de protéger le public. Il est la seule section du Barreau du Québec qui est mandatée à prévenir, contrôler et sanctionner l’exercice illégal de la profession d’avocat.

Emma Ettetdgui et **Victoria O’Connell-Lapierre** – Connecté à notre futur: Emma, fille du bâtonnier Ettetdgui, et Victoria, fille de M^e Vanessa O’Connell-Chrétien, conseillère au Barreau de Montréal, invitent les avocats montréalais à se connecter à leur environnement afin de permettre aux futures générations de vivre dans un milieu sain.

M^e **Catherine Claveau**: Le Barreau du Québec fêtera ses 175 ans cette année et tient plus que jamais à se rapprocher des justiciables, notamment avec sa clinique juridique dont les activités débiteront bientôt dans

les quatre centres de formation. Pour la bâtonnière du Québec, le financement de la justice est insuffisant et demeure un enjeu majeur, notamment en ce qui concerne les tarifs d’aide juridique et la justice dans le Nord du Québec. Préoccupé par les changements climatiques, le Barreau souhaite également devenir un leader en matière de responsabilité sociale et mettre en œuvre une politique et un plan d’action en ce sens. Soucieux du bien-être psychologique de ses membres, le Barreau du Québec invite en ce début d’année judiciaire tous les avocats à faire preuve d’empathie et de bienveillance.

M^e **Joey Suri**: Le président du JBM souligne la grande richesse de la profession d’avocat et tente de circonscrire ce qui connecte ses membres, dont la passion de la justice, le défi intellectuel et le désir d’aider les autres. Plus que jamais, le JBM est prêt à relever de nouveaux défis et surtout à rester connecté au service des autres. Pour M^e Suri, le droit est le meilleur moyen pour défendre ce qui nous tient à cœur.

La médaille du Barreau de Montréal a été remise cette année à M^e **Manuel Shacter, c.r., Ad.E.**, un véritable pionnier ayant pratiqué le droit pendant plus de 75 ans. Pour en connaître davantage sur M^e Shacter, lisez la Figure de maître qui lui a été consacrée en cliquant [ici](#).

M^e **David Ettetdgui**: Le bâtonnier de Montréal est en bonne voie de concrétiser son programme annoncé lors de la dernière AGA. Comme il l’avait annoncé, la première journée des stagiaires, qui consistait notamment en une visite du palais de justice et de la Cour d’appel, s’est déroulée le 16 août dernier et a connu

un succès retentissant. Le Barreau a également lancé son calendrier communautaire, qui regroupera toutes les activités de la communauté juridique montréalaise. Afin de mieux se connecter à l'international, le Barreau de Montréal a été l'hôte de la plus récente édition de la conférence World City Bar Leaders, qui s'est tenue du 15 au 18 octobre 2023. Le Barreau de Montréal fêtera aussi cette année ses 175 ans, notamment lors d'un événement qui aura lieu le 30 mai 2024: réservez la date à vos agendas. M^e Ettedgui continuera également l'initiative lancée par la bâtonnière Julie Mousseau, soit Les Grands entretiens, et accueillera le 13 novembre prochain M^{es} **Mitch Garber** et **Anne-Marie Boucher**.

Le Barreau de Montréal remercie l'animateur de la Cérémonie, le toujours spirituel M^e **Joey Hanna**, ainsi que ses partenaires qui ont rendu possible la tenue l'événement, soit le CAIJ, la Financière des avocates et avocats, DiliTrust; et le groupe Montpetit – Ressources humaines, qui fête cette année ses 40 ans.

La prochaine Rentrée aura lieu le 5 septembre 2024.



L'honorable Simon Jolin-Barrette
M^e Patricia R. Lattanzio
L'honorable Manon Savard
L'honorable Marie-Anne Paquette
L'honorable Patrick J. Boyle
L'honorable Lucie Rondeau
M^{me} la bâtonnière Catherine Claveau
L'honorable Geeta Narang
M^e Martine Musau Muele

M^e Anne-Marie Santorineos
M^e Nathalie Roy
M^e Peter Moraitis
M^e Isabelle Haché
M^e Joey Suri
M^e Joey Hanna
Victoria O'Connell-Lapierre
Emma Ettedgui



Prestations de serment

Le Barreau de Montréal organise plusieurs cérémonies de prestations de serment tout au long de l'année. Ces cérémonies marquent un moment important dans l'accession à la profession d'avocat et une tribune d'honneur est donc de mise.

Elle est composée:

- Du bâtonnier en mandat ou du premier conseiller ;
- D'un ou deux représentants de la magistrature ;
- D'un membre du Jeune Barreau de Montréal.

À tour de rôle, ceux-ci prennent la parole pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux avocats et prodiguer informations, anecdotes et conseils avisés.

Ce moment solennel, mémorable pour les stagiaires, se déroule devant parents, amis et collègues au Palais de justice de Montréal (sauf dans les cas exceptionnels). Le nombre d'invités par stagiaire est limité à cinq personnes pour des places disponibles et sécuritaires.

Cette année, les cérémonies en virtuel ont été abolies en date du 31 juillet 2023.

Enfin, sous le leadership de M^e David Ettetdgui, le Barreau de Montréal a organisé la première visite guidée des coulisses du Palais de justice et de la Cour d'appel, qui s'est déroulée le 13 août 2023. Le succès de cette visite fut tel qu'on en prévoit trois autres pour 2024-2025.

Nombre de prestations de serment:

22 en présentiel
et **3** en virtuel

Nombre de stagiaires assermentés:

747 en présentiel et
7 en virtuel

Salon des avocats

Nombre de préposés: 4 étudiants, en roulement et à temps partiel

Le Barreau de Montréal met à la disposition de ses membres un salon, situé au 2^e étage du Palais de justice (local 2.149).

Les avocats peuvent :

- Louer des toges et des rabats ;
- Passer des appels téléphoniques ;
- Réviser des dossiers ;
- Prendre un café seul ou avec leurs confrères.

Des espaces de travail, deux ordinateurs (avec accès sans frais à Internet) et un photocopieur/imprimante sont mis à leur disposition par le CAIJ.

Le Salon est géré depuis un an par une coordinatrice et des changements majeurs ont été apportés dans sa gestion :

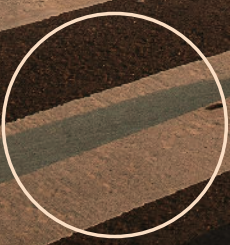
- Révision complète des processus administratifs pour un meilleur fonctionnement ;
- Mise en place d'outils de gestion à des fins de suivi des différents services proposés ;
- Abolition de l'argent comptant (voté par le Conseil et aboli au 1^{er} octobre 2023) ;
- Élargissement des services proposés avec la vente des rabats.

Pour l'année 2024-2025, d'autres belles réalisations sont à venir.

Enfin, attendant au Salon des avocats (local 2.159) se trouvent les vestiaires. C'est le Barreau de Montréal qui en supervise la gestion et propose donc de louer des casiers (sur une base annuelle ou quotidienne) afin que les avocats puissent y déposer leurs effets personnels.

Le public

Le Barreau de Montréal, convaincu que la protection du public passe indéniablement par l'information, met tout en œuvre pour informer les justiciables de leurs droits et obligations. C'est dans cette optique qu'il organise de nombreuses activités qui permettent non seulement d'informer le public, mais également de démystifier le droit, sa pratique et ses procédures, de même que le travail des professionnels qui l'exercent.



Services juridiques *pro bono*

Services juridiques *pro bono* du Jeune Barreau de Montréal (JBM)

Grâce à l'appui financier du Barreau de Montréal, le JBM offre gratuitement plusieurs services juridiques *pro bono* à la population, et ce, avec l'aide de plus d'une centaine de jeunes avocats bénévoles.

Le service de préparation à une audition (SPA) – a été mis en place en 1995 dans le but d'améliorer l'accessibilité à la justice et d'en faciliter l'administration. Les consultations gratuites de 30 minutes offertes la semaine, sur l'heure du dîner, permettent aux justiciables de recevoir de l'information sur le déroulement de l'audience, sur le rôle des différentes parties ainsi que sur les règles de preuve et de procédure.

Le service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal (SIJ) – mis en place en 2011, apporte une aide ponctuelle aux accusés qui ne sont pas représentés par avocat devant la Cour municipale de Montréal dans les affaires criminelles et pénales ayant un impact important. Les avocats bénévoles sont de garde tous les jours, de 9h à 12h30, au local consacré à cet effet à la Cour municipale de Montréal et informent les accusés de leurs droits lorsque ceux-ci sont référés par les juges.

Services juridiques *pro bono*

Quelques statistiques...

Plus de 1 242 personnes ont bénéficié des services juridiques *pro bono* du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Services de préparation à une audition:

- Cour du Québec, Division des petites créances: 339
- Tribunal administratif du travail: 8
- Tribunal administratif du logement: 55
- Tribunal administratif du Québec, IVAC: 3
- Tribunal des droits de la personne: 2
- Cour d'appel du Québec: 2
- Service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal: 833

Salon VISEZ DROIT

Compte tenu du fait que l'exercice 2023-2024 a été grandement chargé sur le plan événementiel, notamment avec la tenue de la Conférence des barreaux des grandes villes du monde et des activités liées au 175^e anniversaire de la section, il a été convenu de ne pas tenir le Salon VISEZ DROIT dans sa forme habituelle pour 2024.

Cette pause représentait une véritable opportunité pour entamer une réflexion sur le développement d'une formule 2.0 pour les années à venir. Les derniers mois furent l'occasion de proposer de nouvelles idées afin de revisiter cet événement phare de la section et de s'assurer de faire perdurer son honorable mission: rassembler et informer la population sur ses droits et obligations.

Les membres ont été invités à exprimer leurs positions quant au Salon postpandémie en se questionnant notamment sur les points suivants:

- L'emplacement;
- La programmation du Salon;
- Le public qu'on souhaite rejoindre;
- Les partenaires financiers;
- Notre collaboration avec d'autres organismes.

Les travaux du comité se poursuivront au cours des prochains mois afin de revenir avec une formule revisitée au prochain exercice.

Coprésidents: M^{es} **Véronique Collard** et **Joey Hanna**



Conférence des grandes villes du monde

Le Barreau de Montréal a eu l'honneur d'être l'hôte de la Conférence des grandes villes du monde, qui s'est tenue du 15 au 18 octobre 2023. Cet événement rassemble annuellement les présidents et représentants des Barreaux des plus grandes villes au monde. Le comité avait pour mandat de produire la programmation, d'élaborer la logistique, de recruter les conférenciers, de promouvoir l'activité auprès de leurs réseaux respectifs et de trouver des partenaires.

La conférence a réuni plus de 25 représentants provenant notamment de grandes villes d'Europe et des États-Unis. Durant plus de trois jours, ceux-ci ont participé à une dizaine de conférences portant sur la justice au Québec et à l'international, dont le système de justice post-pandémie, l'indépendance judiciaire et les enjeux technologiques. Un dîner-conférence empreint d'émotions en compagnie de la représentante du Barreau de Port-au-Prince a permis à tous de présenter leurs principaux défis pour s'adapter aux changements politiques et sociaux actuels.

La conférence fut également l'occasion de faire découvrir aux représentants des barreaux des institutions phares de Montréal, telles que la Biosphère, la Cour d'appel du Québec ainsi que l'Université McGill.

Président: M^e **David Etedgui**

Campagne de sensibilisation à la pratique illégale

La campagne de sensibilisation à la pratique illégale fut l'un des grands projets sur lequel toute l'équipe du Barreau de Montréal a travaillé au cours de l'exercice.

Entre 2018 et 2022, la proportion du nombre de plaintes liées à l'immigration reçues par le Barreau de Montréal est passée de 13 % à 39 % et ce pourcentage ne représente vraisemblablement que la partie visible de l'iceberg. Cette statistique s'ajoutait d'ailleurs à une foule d'indicateurs justifiant le besoin criant d'agir.

Lancée en février 2024, la campagne **Méfiez-vous** vise à protéger les membres vulnérables de la société en les sensibilisant à l'existence de faux avocats et en leur fournissant des outils vulgarisés dans plusieurs langues. Une procédure rapide pour vérifier si la personne qui accompagne un individu dans les démarches d'immigration est habilitée à le faire est disponible sur le site du Barreau. Un formulaire de plainte simplifié pour dénoncer le faux avocat est aussi disponible.

Parmi les outils développés dans le cadre de cette campagne, notons :

- Un site Web dédié;
- Des affiches explicatives et des signets traduits en quatre langues – espagnol, tagalog, créole haïtien et punjabi – en plus du français et de l'anglais;
- Un projet de capsules vidéo;
- Un formulaire simplifié pour porter plainte et dénoncer les pratiques illégales.

En plus de la visibilité déployée auprès des différents intervenants du milieu ainsi que sur les réseaux sociaux, de nombreux médias écrits, télévisuels et radiophoniques ont relayé cette initiative à travers le pays : Le Devoir, 98.5 Montréal, CTV, CBC télévision/radio, iHeart radio, inTexto, La Presse, Journal de Montréal, TVA.

Le succès de cette campagne doit être attribué aux efforts de la permanence et des membres du Conseil du Barreau de Montréal, mais également à la précieuse collaboration des associations et des organismes communautaires et gouvernementaux qui travaillent étroitement avec les personnes victimes de pratique illégale des faux avocats.

Des informations et des ressources supplémentaires liées à la campagne de sensibilisation sont disponibles sur le site internet du Barreau de Montréal ainsi que sur le site dédié et vulgarisé, fauxavocat.ca.





Balado « Arrêt sur le droit »

« Arrêt sur le droit » est un nouveau balado développé en partenariat avec le CAIJ et en collaboration avec la Cour suprême et offrant une perspective stimulante sur des décisions clés de la Cour suprême et leur impact sur la société québécoise.

Ce balado est né d'une vision claire: faciliter la lecture, la compréhension et l'analyse des jugements du plus haut tribunal au pays, non seulement pour les membres du Barreau de Montréal, mais également pour le public.

Animé par M. Michel Désautels, l'une des voix journalistiques les plus célèbres et les plus respectées, chaque épisode aborde un sujet lié à une décision antérieure en examinant la manière dont celle-ci a été prise et en analysant les ramifications qui subsistent dans notre société.

arretsurledroit.caij.qc.ca

Les épisodes
sont disponibles
sur le Web

Les arrêts choisis:

Épisode 1: Ville de Montréal c. Lonardi, droit de la responsabilité civile, du 8 juin 2018

Épisode 2: Conseil canadien pour les réfugiés c. Canada, droit de l'immigration, du 16 juin 2023

Épisode 3: Centrale des syndicats du Québec c. Québec, droit du travail, du 10 mai 2018

Épisode 4: Ward c. Québec (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse), liberté d'expression et droit à la dignité, du 29 octobre 2021

Épisode 5: Ponce c. Société d'investissements Rhéaume ltée, relatif au devoir contractuel et à la bonne foi, du 27 octobre 2023

Épisode 6: Association de médiation familiale du Québec c. Bouvier, droit de la famille, du 17 décembre 2021



La cérémonie de lancement a eu lieu le 29 janvier dans la bibliothèque du CAIJ en présence d'éminents membres de la communauté juridique, dont le très honorable Richard Wagner, juge en chef du Canada, l'honorable Manon Savard, juge en chef du Québec, l'honorable Marie-Anne Paquette, juge en chef de la Cour supérieure du Québec et l'honorable Henri Richard, juge en chef de la Cour du Québec.

L'engagement immédiat des bénévoles, avocats, chercheurs et membres de la permanence du CAIJ et du Barreau de Montréal, qui ont permis de faire naître ce balado innovant, est à souligner. La saison 1 compte six épisodes en plus de l'épisode introductif dans lequel M. Désautels s'entretient avec le juge en chef du Canada au sujet du champ d'action de la Cour suprême et de l'intérêt de relayer au public la manière dont les décisions sont prises et par qui. Fort de son succès, une seconde saison prévue en 2024-2025 est déjà en préparation.

Concours

La justice a bonne mine

Le concours *La justice a bonne mine* invite les étudiants francophones et anglophones des niveaux primaire et secondaire de l'île de Montréal à s'exprimer par écrit sur un thème juridique. Le thème retenu pour l'édition 2024 était : « *Tu as la possibilité de proposer une nouvelle loi ou d'en modifier une. Quelle loi proposerais-tu ou quelle loi modifierais-tu et pourquoi?* »

Voici les lauréats, sélectionnés parmi 267 participants, auxquels s'ajoutent 24 mentions spéciales :

Catégorie primaire 3^e cycle

Noémie Tremblay – École Catherine Soumillard (français)
Nathaniel Chan – Gardenvue School (anglais)

Catégorie secondaire 1^{er} cycle

Meriem Lhadj – École Louis-Riel (français)
Daria Khaznadjian – École Arménienne Sourp Hagop (anglais)

Catégorie secondaire 2^e cycle

Nayla Ouali – École Lucien Pagé (français)
Lyna Ben Khelifa – Kells Academy (anglais)

La cérémonie de remise des prix, animée par Me André d'Orsonnens, PDG et cofondateur de *Druide informatique*, a eu lieu le 3 mai 2024 au Salon des avocats du Palais de Justice de Montréal. Les gagnants y ont fait la lecture de leur texte et ont chacun reçu une somme de 200 \$ en plus d'un exemplaire du logiciel *Antidote*.

Débats oratoires

Dans le cadre des débats oratoires, des étudiants francophones et anglophones du niveau collégial de l'île de Montréal défendent publiquement une position à l'égard d'un sujet d'actualité, qui comporte une connotation légale et qui soulève la controverse. Le thème de la 34^e édition était : «*Abolition du système carcéral : pour ou contre ?*»

Des équipes de deux étudiants provenant de huit collèges ont participé aux demi-finales. Les demi-finales et la finale ont eu lieu le 20 mars 2024, à la Cour d'appel du Québec et sous l'œil avisé des membres du jury, composé de :

Demi-finales : M^{es} **André d'Orsonnens**, président du jury, **Magali Fournier**, Ad. E. et **Émilie Jutras**.

Finale : L'honorable **Alexandre Bien-Aimé**, juge à la Cour supérieure et président du jury, M^e **Alexandra Paquette**, avocate spécialisée en droit carcéral, M^e **Rachelle Pitre**, procureure en chef du Directeur des poursuites criminelles et pénales; M^e **Lucie Tétreault**, avocate à la Commission québécoise des libérations conditionnelles et M^{me} **Isabelle Richer**, journaliste et animatrice à Radio-Canada.

M^e **Peter Moraitis**, président et membre du comité des concours, a agi comme maître de cérémonie.

M^{es} **Nathalie Lefebvre** et **Matthew Meland**, tous deux membres du comité des concours, ont pour leur part assuré respectivement la tenue du temps et la modération des débats.

La grande finale du concours des débats oratoires a été remportée par M^{me} **Margot-Rose Caillaud** et M^{me} **Érine Stephan** du Collège Stanislas. Celles-ci ont eu raison de M. **Rukun Dou** et de M. **Renaud Levesque** du Collège Jean-de-Brébeuf. Chacune des gagnantes a reçu 500 \$ et un exemplaire d'Antidote, l'indispensable logiciel d'aide à la rédaction créé par *Druide informatique*, tandis que les finalistes ont chacun reçu 250 \$ ainsi qu'un exemplaire d'Antidote. M^{me} **Kimberly Rivest**, du Collège John Abbott, et M^{me} **Grâce Lemeul**, du Collège International Marie de France, ont été proclamées meilleures oratrices parmi les concurrents n'ayant pas atteint la finale et ont chacune reçu 150 \$ ainsi qu'un exemplaire du *Grand Druides des synonymes*.

Président: M^e **Peter Moraitis**

Service d'avocats de garde en matière familiale (SAGE)

C'est après une interruption de près de trois ans que le SAGE a officiellement repris ses services, le 4 juillet 2023. Le SAGE offre des séances d'information de 30 minutes aux personnes qui se représentent seules dans le cadre d'un dossier en matière familiale. Ces consultations sont offertes uniquement sur référence de la Cour et se déroulent du mardi au jeudi inclusivement, entre 9 h 30 et 12 h.

Afin de s'adapter à la nouvelle réalité postpandémique, le SAGE s'est modernisé et est maintenant en mesure de servir les justiciables qui se présentent à la Cour en mode virtuel. Dans le local du SAGE au Palais de justice, les bénévoles ont à leur disposition un poste de travail moderne et une connexion rehaussée.

Depuis sa réouverture en juillet, les bénévoles du SAGE ont aidé **plus de 40 justiciables**. La très grande majorité des demandeurs émanait de la salle de pratique (2.17). Les ordonnances de sauvegarde, les formulaires et les documents nécessaires à la fixation de la pension alimentaire pour enfant demeurent les sujets les plus souvent abordés.

Par ailleurs, le 15 février 2024, le Barreau de Montréal et le Centre de justice de proximité du Grand Montréal (CJPGM) annonçaient la mise en place d'un partenariat entre les deux organisations, par lequel les juristes du CJPGM ont intégré les locaux du SAGE au Palais de justice de Montréal afin de centraliser les services offerts aux justiciables.

Pour offrir quotidiennement une aide de qualité, le SAGE peut compter sur l'implication de bénévoles dévoués, de greffiers spéciaux et de membres de la Magistrature ainsi que sur le personnel de la Direction régionale des services judiciaires de Montréal.







Prix et distinctions

Par ses nombreux prix et distinctions, le Barreau de Montréal honore ses membres émérites et souligne la réussite de ses futurs membres ainsi que la contribution exceptionnelle de ceux qui l'aident à remplir sa mission.

Médaille

La Médaille du Barreau de Montréal est attribuée par le Conseil, après consultation de la Conférence des anciens bâtonniers, à des personnes membres ou non du Barreau, qui se sont signalées par leur contribution à la cause de la justice.

Le 7 septembre 2023, lors de la cérémonie de la Rentrée judiciaire, le bâtonnier de Montréal, M^e David Ettetdgui, a remis la Médaille du Barreau de Montréal à M^e Manuel Shacter, c.r., Ad. E. afin de souligner sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice. Ayant pratiqué le droit pendant plus de 75 ans, M^e Shacter a eu une carrière exemplaire, toujours au service de sa communauté et de sa profession. Il a plaidé plusieurs fois à la Cour suprême du Canada en plus d'avoir agi dans de nombreux dossiers concernant les droits et libertés protégés par les chartes. M^e Shacter a également su développer une pratique en droit fiscal et en droit corporatif. Bâtonnier de Montréal en 1987-1988, il avait notamment milité à l'époque en faveur d'une meilleure représentation du Barreau de Montréal au sein du Barreau du Québec.



Prix d'excellence du Bâtonnier

Le Prix d'excellence du bâtonnier, créé cette année, est décerné à des membres de la section qui se sont démarqués depuis le début de leur carrière par leur travail et leurs engagements envers la protection du public et l'accès à la justice dans le district judiciaire de Montréal.

La toute première récipiendaire du prix est M^e Nathalie Guertin.

Prix Pierre-Fournier

Le Prix Pierre-Fournier est attribué par le Conseil à des personnes, membres ou non du Barreau, qui se sont distinguées par leur contribution exceptionnelle au Barreau de Montréal et à ses activités.

Lors de sa séance du 21 février 2024, après consultation de certains anciens bâtonniers, le Conseil a convenu d'octroyer le Prix Pierre-Fournier à M^e Pierre-Luc Beauchesne, président du comité de relations avec les membres, afin de souligner sa disponibilité, sa rigueur et son implication remarquable auprès de la section dans la dernière décennie.





Prix aux étudiants en droit

Les prix annuels du Barreau de Montréal ont été décernés cette année aux étudiants en droit mentionnés ci-après.

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Remis par la Directrice générale lors de la Soirée reconnaissance du Département des sciences juridiques de l'UQAM, le 13 mars 2024.

- Meilleur étudiant dans le cadre du cours Droit de la preuve civile et administrative (200 \$) : M. Gabriel Gendron
- Meilleur étudiant dans le cadre du cours Droits et libertés de la personne (300 \$) : M. Pavel Côté-Letarte
- Implication Pro Bono et activité clinique (500 \$) : Alexis Leblanc-Dussault
- Implication Projet Innocence (2 x 250 \$) : M^{me} Gabrielle Gingras et M. Philippe St-Jean

Université de Montréal

Pour les prix d'excellence aux étudiants en droit (30 août 2023) :

- Prix Barreau de Montréal - Excellence en droit civil (500 \$) : M^{me} Danica Garner
- Prix Barreau de Montréal - Excellence en droit des affaires (500 \$) : M. Antoine Grammond Milette
- Prix Barreau de Montréal - 2^e au baccalauréat (900 \$) : M^{me} Danica Garner
- Prix Adolphe-Mailhot - 2^e en 2^e année du baccalauréat (500 \$) : M^{me} Laura Leclair
- Prix Francis-Fauteux - Excellence en droit municipal (100 \$) : M. Philippe Clément

Association des étudiants Noirs en droit du Canada

Pour la huitième édition du symposium en droit civil qui s'est tenu les 27 et 28 octobre 2023 à Montréal - 1 000 \$.

Prix du Barreau de Montréal

(Provenant d'un don de feu Monsieur le bâtonnier Émile Poissant, c.r.)

Le 24 novembre 2023, à l'occasion de la Cérémonie solennelle de Rentrée du Barreau de Paris, où il a représenté le Barreau de Montréal, Monsieur le bâtonnier David Ettetdgui a remis ce prix de 800 \$ (500 €) à M. Pierre-Henri Baert, 11^e secrétaire de la Conférence du Barreau de Paris.

Les 60-50 ans d'admission au Barreau

M^e **C. Stephen Cheasley**, avocat à la retraite¹

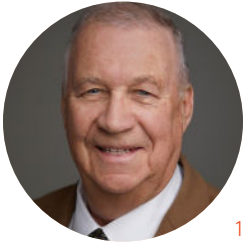
M^e **Edward J. Druker***

M^e **Michel A. Gagnon**, avocat à la retraite²

M^e **Alan M. Stein**, ancien bâtonnier de Montréal³

M^e **Paul M. Tellier**, avocat à la retraite⁴

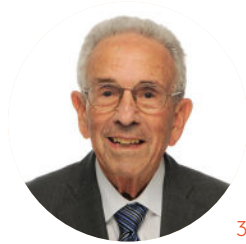
*Photos non disponibles



1



2



3



4



M^e **Pierre Bélanger**⁵
 M^e **Claude Brunet***
 M^e **Josseline Bujold***
 M^e **André Champagne***
 M^e **Avery Barry Coleman***
 M^e **André Comeau**⁶
 M^e **Jacques De Guise**, avocat à la retraite⁷
 M^e **Pierre Gauthier**⁸
 M^e **Theodore Goloff***
 M^e **Irving M. Handelman**⁹
 M^e **Paul Joffe***
 M^e **Steven B. Katkin***
 M^e **Joel King**, avocat à la retraite*
 M^e **Naomi Lapin**, avocate à la retraite¹⁰

M^e **John Lussier**, avocat à la retraite*
 M^e **Allan A. Mass***
 M^e **Morton S. Minc**, avocat à la retraite et ancien juge en chef de la Cour municipale de Montréal¹¹
 M^e **Gerald Nudleman***
 M^e **René Paquette**¹²
 M^e **Gérald A. Ponton**, avocat à la retraite*
 M^e **Ian Rose**¹³
 M^e **Norman Schwartz**¹⁴
 M^e **Marvin Allan Segal***
 M^e **Léonard Tannenbaum***

*Photos non disponibles



5



6



7



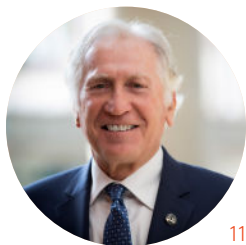
8



9



10



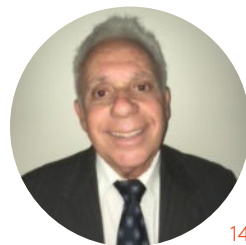
11



12



13



14

Merci à nos partenaires



CAIJ

L'incontournable ressource
de savoir juridique

MONTPETIT

RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ | RESSOURCES HUMAINES
SPECIALIZED RECRUITMENT | HUMAN RESOURCES

FINANCIÈRE
DES AVOCATES ET AVOCATS

ii | médicassurance

edilex

